

posé. « N'en doutez pas, disait un religieux : s'ils vivaient de nos jours, en France, ces immortels génies les écriraient en français, comme saint Alphonse de Liguori en italien ». Poète et musicien, le saint Docteur a fait les paroles et les airs d'un grand nombre de cantiques ; dans le cours de ses prédications, il les chantait et les apprenait aux fidèles ; son biographe, le cardinal de Villecourt, ajoute que ses cantiques, comme ceux du P. Bridaine et du Bienheureux Grignon de Montfort, produisaient autant de fruits que ses sermons.

Le cantique en langue vulgaire, bien que toléré et admis, non seulement aux *messes basses*, à la *visite au Saint-Sacrement*, aux *exercices du Mois de Marie* et autres réunions similaires, aux pèlerinages et aux processions, durant les cérémonies de la Première Communion et de la Confirmation, mais encore devant le Très Saint Sacrement exposé (d'après le décret du 27 février 1882, pourvu que les hymnes, comme le *Te Deum*, le *Tantum ergo* et autres prières liturgiques, soient chantés en latin), le cantique n'est pas le chant strictement liturgique : il a un autre caractère, un autre style, une autre expression que le chant sacré officiel. Dans beaucoup d'endroits, le choral allemand et anglais remplace souvent à l'église notre chant grégorien. Plaise à Dieu que le chant grégorien conserve toujours sa place de choix et que le cantique ne cherche jamais à le supplanter !

Le cantique n'est donc ni le plain-chant, ni le motet, ni même rigoureusement le choral, mais le chant populaire, vivant, cadencé, entraînant, qui doit donner des ailes à la piété, comme un chant national donne de l'élan au patriotisme ; le chant populaire qui intéresse la foule et qu'une nef tout entière puisse comprendre, retenir sans peine et répéter.

Par conséquent, il aura ses immunités et ses franchises, c'est-à-dire moins d'austérité, une plus grande liberté de rythme et de modulation. Le tout est de ne pas dépasser la limite qui sépare le sacré du profane. Mais on peut aller jusqu'à la limite. Un grand musicien, parlant de la *musique à l'église* et de la *musique d'église*, M. Wilfrid d'Indy disait : « Il est clair qu'il faut plus de sévérité pour la messe, moins pour l'office du soir, moins encore pour les exercices de dévotion, le Mois de Marie,